

Texte action du congrès académique du SNES-FSU de l'académie de Reims réuni à Charleville-Mézières le 23 février 2024

Depuis que le président Macron a été élu, la destruction d'un système éducatif solidaire et équitable s'est accéléré. Les décisions concernant l'École sont toutes prises à l'Élysée et vont toutes dans le même sens d'une école sélective qui ne laisse plus aucune chance aux élèves qui ne sont pas nés dans le « bon » milieu. Certains naïfs croient encore que la nomination de Nicole Belloubet au ministère de l'Éducation est une bonne chose mais nous ne devons pas nous voiler la face sur l'idéologie qu'elle véhicule notamment par ses positions destructrices sur le lycée qui ont trouvé écho avec Blanquer.

Les annonces du 22 février sur les nouvelles économies, 582 millions d'euros retirés à l'École publique, mettent en lumière les contradictions du gouvernement entre ses annonces de priorité à l'école et la réalité de son abandon comme de tous les services publics.

Pour retrouver l'argent dont nous avons besoin pour l'école et tous les services publics il faut supprimer d'urgence les cadeaux fiscaux faits aux entreprises et aux riches et ultra-riches !

Les membres du congrès académique de Reims réaffirment l'opposition du SNES-FSU au projet de « choc des savoirs », notamment des regroupements par niveau des élèves en collège, et demandent un véritable dialogue social pour entendre et appliquer les demandes des experts que nous sommes sur le système éducatif.

Ce n'est qu'en augmentant significativement le salaire de tous les personnels de l'éducation et en améliorant leurs conditions de travail que nous pourrons redonner envie à ceux qui sont présents de rester, et à d'autres, de venir nous rejoindre dans notre mission de service public.

Ainsi sur les bases de la mobilisation du 1^{er} février, nous appelons les collègues à se réunir dans tous les établissements dès la rentrée du 11 mars pour que nos revendications sur les salaires, sur le « choc des savoirs » et l'amélioration de nos conditions de travail soient entendues notamment pendant la mobilisation intersyndicale sur la Fonction Publique du mardi 19 mars. Dans les quatre départements de notre académie, le SNES-FSU soutiendra et accompagnera les mobilisations d'établissements pour gagner tous ensemble.

Par ailleurs, à quelques jours de la grève féministe, nous appelons aussi tous nos collègues à s'engager dans les mobilisations du 8 mars pour exiger l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lutter contre l'ensemble des Violences Sexistes et Sexuelles.

Le congrès académique appelle aussi à rejoindre les actions locales contre les idées d'extrême-droite et contre la loi immigration. Il réaffirme son attachement au droit du sol et à l'universalisme des droits sociaux.

Enfin, dans le cadre du collectif pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, le SNES, avec la FSU, réaffirme son engagement en faveur de la Paix au Proche- Orient, pour un cessez-le-feu total, immédiat et permanent à Gaza, la levée immédiate, complète et durable du blocus de Gaza, la mise en œuvre d'un processus de paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU. Il appelle à participer aux initiatives unitaires qui seront organisées le 24 février, date anniversaire de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

NPPV : 1